



Demande de subvention 2026

MANIFESTATION CULTURELLE

Intitulé de votre Manifestation :

Date et lieu :

Dossier à retourner avant le 10 avril 2026 à :

- Par courrier : Communauté de Communes Carmausin-Ségala
2 rue du gaz
81400 Carmaux
- Par mail : culture@3c-s.fr

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE LA MANIFESTATION

L'association

Nom :

Adresse du siège social :

Adresse de la Présidente – du Président :

N° SIRET de l'association :

La Présidente – Le Président

Nom :

Prénom :

Email:

Téléphone domicile :

Portable :

Le dossier de demande de subvention sera suivi par :

Nom :

Prénom :

Email :

N° où vous contacter :

VOTRE MANIFESTATION

Son intitulé :

Décrivez le programme général et les objectifs

REPOND-T-ELLE AUX CRITERES D'ELIGIBILITE ?

1. *Dans quelle mesure la manifestation répond-t-elle à l'intérêt communautaire ?*

2. *Dans quel(s) champ(s) culturel(s) la manifestation va-t-elle s'impliquer ?*

3. *Dans quel(s) domaine(s) d'intervention la manifestation se concentre-t-elle ?*

REPONDE-T-ELLE AUX CRITERES D'ATTRIBUTION ?
--

1. *Quelle tarification est appliquée?*
2. *En quoi la manifestation présente-t-elle des caractères innovants et originaux?*
3. *La manifestation contribuera-t-elle à la valorisation des produits locaux?*
4. *Quels partenariats sont sollicités?*
5. *Quelles actions de développement durable sont prévues ?*
6. *Quels moyens de communication sont mis en place ?*

BUDGET PREVISIONNEL 2026 – NOM DE LA MANIFESTATION

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
Matériel et fournitures		Subventions demandées	
Services extérieurs et prestations		Etat (précisez les fonds sollicités)	
Locations		Région	
Assurances		Département	
Cachet du ou des artistes		Communes de :	
		Partenariat privé	
Publicité, communication		Demande de financement 3CS	
Déplacements			
		recettes attendues	
		fonds propres	
TOTAL		TOTAL	

L'attention du demandeur est attirée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. **Ce budget doit être sincère, c'est-à-dire, ni surévalué, ni sous-évalué.**

Ne pas indiquer les centimes d'euros.

Montant maximum de la subvention de la Communauté de Communes : CF DOCUMENT CADRE- DISPOSITIF D'AIDE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), Madame-Monsieur (Nom & Prénom) :

Représentant légal de l'association :

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiement y afférant.
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics.

- Sollicite une subvention de :

Après de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala pour la manifestation mentionnée dans le présent dossier :

Fait le,

A :

Signature

Attention : toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libérés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

1^{ère} DEMANDE DE SUBVENTION

- ⇒ EXEMPLAIRE DES STATUTS VISES PAR LA PREFECTURE
- ⇒ RECEPISSE DE DECLARATION DE L'ASSOCIATION
(composition du bureau)
- ⇒ BILAN MORAL ET FINANCIER DE LA MANIFESTATION DE L'ANNEE PRECEDENTE
- ⇒ RAPPORT D'ACTIVITE DU PORTEUR DE LA MANIFESTATION
- ⇒ COPIE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DES ORGANISMES (Année N)
- ⇒ ARRETES D'ATTRIBUTIONS OU REPONSES DES DIFFERENTS ORGANISMES SOLLICITES
(Année N)

RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE

- ⇒ COPIE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DES ORGANISMES (Année N)
 - ⇒ ARRETES D'ATTRIBUTIONS OU REPONSES DES DIFFERENTS ORGANISMES
SOLLICITES (Année N)
 - ⇒ RAPPORT D'ACTIVITE DU PORTEUR DE LA MANIFESTATION
-

PIECES NECESSAIRES AU REGLEMENT DE LA SUBVENTION

Les bilans doivent être retournés au service culture de la 3CS dès que les actions sont terminées.

- ⇒ BILAN MORAL ET FINANCIER DE LA MANIFESTATION + JUSTIFICATIFS (Factures)
- ⇒ DOCUMENTS DE COMMUNICATION (revue de presse, photos, dépliants....)
- ⇒ RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Renvoyer à : culture@3c-s.fr ou par courrier à l'adresse ci-dessous :

Communauté de Communes Carmausin-Ségala - 2 rue du gaz – 81400 CARMAUX